

# EMPLOI AVEC VUE

SUR UNE ÉQUIPE  
QUI AVANCE  
ENSEMBLE.



## JARDINIER(ÈRE)

Service des travaux publics – Division parcs et espaces verts

**Poste Surnuméraire d'une durée approximative de 26 semaines**

**39 hrs/semaine**

Horaire de travail : Du mardi au samedi



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde à une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perceptive, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

### Ce poste est pour vous

- Si vous aimez prendre soin des végétaux
  - Si être en mouvement toute la journée vous ressemble
  - Si la fiabilité et l'autonomie font partie de vos forces

### Ce qui vous occupera

- L'une de vos principales responsabilités sera d'effectuer l'arrosage des végétaux à travers la municipalité. Pour ce faire, vous conduirez et opérerez des véhicules et des équipements requis à votre fonction;
- Vous exécuterez également des travaux de plantation et d'entretien de végétaux conformément aux normes établies dans la pratique du métier, tels :
  - Travaux de plantation, fertilisation, taille, pose de tuteurs, de protection et de paillis autour des plants au besoin;
  - Travaux d'élagage, taille d'entretien et d'assainissement sur les arbres et arbustes, coupe des jeunes arbres morts;
  - Travaux de nettoyage, binage, sarclage et désherbage des sites et des plates-bandes;
  - Travaux de protection des végétaux et des sites en vue de la saison hivernale;
- Vous préparerez et amenderez les sols et les terreaux et effectuerez leur mise en place pour les travaux de plantation dans les fosses, les plates-bandes et les espaces prévus à cette fin;

- Vous surveillerez l'apparition de maladies et d'insectes destructeurs des espèces végétales de même que des herbes nuisibles à la santé publique. Vous préparez et appliquerez différents traitements à cet effet;
- Vous exécuterez les travaux reliés à la préparation, à l'établissement et à l'entretien des pelouses;
- Vous préparerez et nettoierez les endroits de travail, le matériel et l'outillage utilisés pour les travaux et vous vous assurerez du bon fonctionnement de cet outillage;
- Vous vérifierez l'exécution de tâches d'horticulture confiées à des étudiants;
- Vous compléterez des fiches d'inventaire ou de renseignements.

### **Ce que vous devez avoir**

- Un permis de conduire de classe 5;
- Des habiletés à manipuler le matériel et l'outillage et à opérer les équipements requis dans l'exercice du métier;
- Un diplôme d'études secondaires professionnelles (DEP) en horticulture ornementale ou un secondaire V jumelé à une formation reliée à la fonction;
- Un cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- Vous pourriez être appelés(es) à fournir une attestation de qualification conforme aux lois et règlements en vigueur au Québec sur la manipulation de produits chimiques ou autres reliés aux pesticides et aux fertilisants.

### **Ce que vous devez savoir**

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 27,92 \$ et 34,90 \$, selon expérience;
- Poste surnuméraire, d'une durée approximative de 26 semaines;
- Date d'entrée en poste prévue : mai 2026;
- Horaire de travail :
  - Du mardi au vendredi de 7h00 à 16h30
  - Le samedi de 7h00 à 12h00

**Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 2 février 2026**

→ <https://emploi.villemesh.ca/emploi/jardinier-ere-2>



